



## Le broyage des branchages

[Restez informé](#)

### Le Broyage des Branches

Depuis 2010, le SEMOCTOM organise gratuitement le broyage des branchages des habitants. Sur les 86 communes adhérentes au syndicat, il est possible de traiter ces branches de manière économique (déplacement des branches jusqu'aux déchèteries (remorque + véhicule), enrichissement du sol gratuit, temps de charge de trajet + temps de charge et de décharge le cas échéant)

### Pourquoi faire broyer ses branches ?

Les déchets végétaux collectés dans les déchèterie du Semocotom représentent plus de 7 500 tonnes par an. Les branches représentent jusqu'à 25% des apports de déchets verts en déchèterie durant certaines période de l'année.

Le broyage est une solution simple de valorisation.

il peut être ensuite utilisé pour venir équilibrer le compost en apportant les matières végétales sèches aux déchets issus de la cuisine.

Le broyat peut aussi être utilisé pour faire du paillage autour des plantations, des arbres.

### Comment faire broyer vos branches ?



récupération du broyat de branche

En 2019, le service de broyage des branches change.

Le SEMOCTOM se déplacera sur des aires de stockage des branches dans les communes.

Ce sont les communes qui vont organiser la collecte et le stockage des branches ainsi que la distribution des broyats.

Contactez votre mairie pour demander ce service.



## Je veux faire broyer mes branchages, quelles offres sont possibles ?

De nombreux prestataires ont mis en place des services payants pour broyer vos branches à votre domicile.

Les aires de broyage de branches dans les communes permettent de répondre localement à cette demande.

La tondeuse est le premier broyeur à végétaux. Les tondeuses peuvent broyer à minima les petites branches et les feuilles pour vous faire un paillis peu cher et efficace surtout si vous le déposez au pied de l'arbuste à l'origine des branches.

**Contactez votre mairie, pour connaître le service présent sur votre commune.**

## Comment utiliser le broyat de branches ?



En paillage, le broyat de branches permet de :

- Protéger le sol contre le lessivage et retenir la matière organique.
- Limiter la croissance des mauvaises herbes sans herbicide.
- Réduire l'évaporation de l'eau du sol en cas de sécheresse.
- Rendre plus esthétique les espaces verts.
- Faire des chemins piétons sans entretien chimique, hors boue et cela toute l'année.




En compostage, le broyat de branches permet de :

- Réduire les excès d'azote dans le mélange final
- Limiter les excédents d'eau
- Faire aérer le compost et donc d'entretenir la réaction chimique du compostage
- Cacher les déchets riches en sucre et donc de limiter la prolifération des drosophiles
- Protéger le tas de compost des aléas thermiques (froid en hivers et déshydratation en été)

Vous souhaitez vous alimenter en broyat de branches, contactez [@SEMOCOTOM](#) pour

**vous fournir du broyat gratuitement.**



  
Cahier de préconisations pour la  
réduction des déchets verts des  
particuliers

Avril 2013





 [Prévention Déchets verts](#)

Vous souhaitez trouver d'autres solutions pour réduire votre production de déchets de jardin ?

 [Téléchargez le guide du Conseil Général de la Gironde](#)

Le broyage des branchages - Semoctom